



## Mot du maire

Bonjour à toutes et tous,

Mon message de cette parution de notre journal municipal *Le Village Oies* sera orienté sur la **sécurité routière** dont nous sommes tous et toutes responsables. Maintenant que le beau temps se fait de plus en plus présent, vous aurez tous remarqué que nos rues grouillent de plus en plus d'activités. En effet, les enfants sont plus présents à l'extérieur qu'en période hivernale, la plupart ont sorti leur bicyclette, les marcheurs y sont plus nombreux (souvent avec des poussettes), les scooters ont fait leur apparition etc.

Le conseil municipal demande donc la collaboration de toute la population pour adapter nos habitudes de conduite à ces facteurs qui nous obligent à une plus grande prudence pour la sécurité de chacun des usagers. Il serait fort regrettable que de fâcheux incidents surviennent chez nous par simple négligence ou imprudence de certains automobilistes. Nous nous devons d'être des plus vigilants lors de nos déplacements.

L'an dernier, votre conseil municipal a procédé à l'achat et la pose de panneaux de signalisation routière sur tout notre territoire pour vous rappeler l'importance d'une conduite sécuritaire en tout temps. Cette année, nous procéderons à la révision et l'affichage de toutes nos limites de vitesse pour chacune des rues de la municipalité.

Nous prenons au sérieux la sécurité et la tranquillité de chacun de nos résidents et espérons que vous en ferez de même. À ce titre, je vous transmets (voir tableau en page 4), les résultats d'une étude de circulation routière faite par la Sûreté du Québec l'automne dernier, à notre demande, suite à une augmentation des plaintes pour vitesse et bruit excessifs. L'étude s'est échelonnée sur une période de 7 jours consécutifs sur l'Avenue Royale et le Trait Carré à la hauteur de la rue Des Forges.

Bien que les résultats sont, selon les dires des agents de la Sûreté du Québec, très satisfaisants et ne reflètent pas de problématiques particulières, il n'en demeure pas moins que certains automobilistes auraient tout intérêt à revoir leurs habitudes.

Un seul point a été soulevé par les agents en fait. Ils nous ont fait remarqué que la limite de vitesse du chemin du Trait Carré n'était pas adéquatement affichée et tout laissait croire qu'elle était de 50 km/h alors qu'elle est de 30 km/h.

Cela expliquerait les résultats du tableau présenté en page 4 qui nous montrent une vitesse moyenne contrôlée dépassant de beaucoup la limite dans ce secteur mais qui serait acceptable dans un secteur de 50 km/h.

J'attire également votre attention sur la tranquillité qui est une marque de commerce de notre municipalité.

Nous savons tous que plusieurs véhicules, autant automobiles, motos, scooters, tout-terrain, motocross etc. sont modifiés ou tout simplement plus bruyants que les véhicules conventionnels et par le fait même plus dérangeants pour les citoyens. Il est de la responsabilité de chacun des propriétaires de ces types de véhicules de faire preuve de civisme pour minimiser le bruit produit lors de déplacements en zone résidentielle plus particulièrement et ce, à toute heure.

Les membres du conseil municipal sont persuadés que vous ferez preuve d'un haut sens des responsabilités et qu'ensemble nous ferons de Saint-Joachim le lieu le plus sécuritaire et paisible que nous souhaitons tous.

Marc Dubeau, Maire

## LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Par Jean-François Labranche et Lawrence Cassista, conseillers municipaux

Bonjour,

Dans ce premier numéro du volume #2 de ce bulletin municipal, nous aimerions vous entretenir des trois sujets suivants :

1. Panneaux indicateurs de vitesse
2. Travaux de réfection complète de la rue Fillion
3. Stratégie sur l'économie sur l'eau potable

### **Panneaux indicateurs de vitesse**

De nouveaux panneaux indicateurs de vitesse seront installés ce printemps dans les rues municipalisées. Ces panneaux indicateurs seront ainsi conformes à notre réglementation municipale. En vertu de celle-ci la vitesse maximale dans les rues secondaires sera de 30 km/h alors que celle de la route des Carrières et du Chemin du Cap Tourmente sera abaissée à 50 km/h. Désormais, il n'y aura plus de vitesse supérieure à 50 km/h sur le territoire de la municipalité.

### **Travaux de réfection complète de la rue Fillion**

Les citoyens de la rue Fillion ont été rencontrés afin de leur présenter l'élaboration des travaux de réfection de la rue. Ces travaux débuteront au printemps aussitôt l'approbation par le Ministère de Affaires Municipales du règlement d'emprunt. Le coût des travaux est évalué à environ 850 000\$.

### **Stratégie sur l'économie sur l'eau potable**

Le gouvernement du Québec vient de dévoiler sa Stratégie québécoise d'économie d'eau potable. Cette initiative vise à réduire la consommation d'eau et sensibiliser les usagers à la valeur de cette ressource collective. Québec espère ainsi, d'ici 2017 :

- de réduire d'au moins 20 % la production moyenne d'eau par personne pour l'ensemble du Québec;
- de réduire le taux de fuites pour l'ensemble des réseaux d'aqueduc à un maximum de 20 % du volume d'eau distribué.

La Stratégie découle de l'engagement 49 de la Politique nationale de l'eau et s'inscrit dans le contexte mondial du resserrement des politiques relatives à l'eau. Elle peut être consultée en ligne, sur le [site du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/) (MAMROT <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/>).

Dans ce contexte, la municipalité a fait appel aux services de la firme d'ingénieurs conseils Dessau pour nous aider à :

- obtenir le portrait actuel le plus juste de notre réseau. Pour ce faire nous devons installer deux enregistreurs de données. Un premier sera installé au réservoir principal et le second, sur la conduite d'amenée.
- préparer un Plan d'intervention qui sera présenté au Gouvernement pour approbation. Il faudra aussi s'assurer de retirer le maximum de subventions reliées à ce programme.

Cette réglementation est incontournable et la Municipalité aura jusqu'en 2017 pour s'y conformer. D'ici là, les citoyens auront des changements à apporter au niveau de leurs habitudes sur l'utilisation de l'eau potable et la Municipalité aura la responsabilité de s'assurer de la bonne performance de son réseau d'aqueduc. L'atteinte de cet objectif ne pourra se faire sans l'implication de tous.



**La Municipalité de Saint-Joachim est à la recherche de candidats(es) pour combler les emplois d'été suivants :**

**PRÉPOSÉ EN GÉOMATIQUE**

**PRÉPOSÉ À LA VOIRIE**

**Vous trouverez les détails de ces offres d'emploi sur le site Internet de la municipalité.**

# Le Service d'urbanisme

L'arrivée du printemps nous rappelle que le froid est maintenant dernière nous et que les **abris et clôtures à neige** doivent maintenant être démontés. Il est donc important de les retirer avant le **1<sup>er</sup> mai 2012**.

## L'entreposage...



Saviez-vous qu'il s'applique des normes spéciales quant à l'entreposage des roulottes, des bateaux et des motoneiges en zone résidentielle ?

En bref, seul l'entreposage en cour latérale et arrière est autorisé à condition de respecter une distance minimale de 2 mètres des lignes de lots. De plus, la hauteur maximale autorisée est de 4 mètres.

Les roulottes motorisées ou non ne doivent en aucun cas être utilisées aux fins d'y loger de façon temporaire ou permanente, des personnes.

Informez-vous auprès de la personne responsable du service de l'urbanisme pour connaître tous les détails spécifiquement reliés à votre zone ainsi qu'aux autres entreposages autorisés.

Anick Patoine  
Responsable du Service de l'urbanisme

*« Il est nécessaire d'obtenir préalablement un permis de brûlage pour les feux à ciel ouvert. Les permis sont disponibles au secrétariat de l'Hôtel de Ville. Les citoyens possédant un foyer muni d'un pare-étincelle n'ont pas l'obligation de se procurer un permis. »*



Heures d'ouverture du service de l'urbanisme:

Lundi: 8h30 à 18h30

Mardi, Mercredi, Jeudi:  
8h30 à 16h30

Vendredi: 9h00 à 16h00

## Mot du maire (suite)

Étude de sécurité routière automne 2011	Trait-Carré (30 km/h)	Avenue Royale (50 km/h)
Nombre de véhicules contrôlés	1 152	6 499
Vitesse supérieure à la limite	926	1 595
Vitesse maximum enregistrée	97,4	85,9
Vitesse minimum enregistrée	5,2	3,4
Vitesse moyenne enregistrée	51,5	53,6
Nb. de véhicules à + 50 km/h	212 à 56,7 km/h	1595 à 57,0 km/h
Nb. de véhicules à + 70 km/h	6 à 76,6 km/h	66 à 73,8 km/h
Heure de pointe de circulation	Entre 14h et 17h	Entre 14h et 17h

## Bienvenue parmi nous !

Suite à la démission de Mme Laurie Laperrière qui a décidé de poursuivre sa carrière dans l'entreprise privée, le Conseil municipal a embauché Mme Anick Patoine comme responsable du service de l'urbanisme et ce, depuis le 23 janvier dernier.

Mme Patoine est détentrice d'un baccalauréat en urbanisme de l'Université de Montréal et membre de l'Ordre des Urbanistes du Québec.

## Le Conseil municipal

## CAMP POUR LES JEUNES DE 9 À 12 ANS LES 26 ET 27 MAI À LA GRANDE FERME...

### Si...

- ◇ tu habites Saint-Joachim;
- ◇ tu es âgé(e) de 9 à 12 ans;
- ◇ tu aimerais connaître davantage l'histoire de ton village;
- ◇ l'agriculture t'intéresse;
- ◇ tu es libre la fin de semaine du 26 et 27 mai.

Alors, tu es le ou la bienvenue à *La Grande Ferme de St-Joachim*.

Cette année encore, le Conseil municipal de Saint-Joachim en collaboration avec La Grande Ferme t'invite à venir vivre une fin de semaine inoubliable dans un des plus beaux lieux historiques de notre village : **La Grande Ferme**.

Plusieurs activités seront vécues en lien avec la *Fête des semilles*. Aussi, tous ensemble nous aiderons à préparer la fête du dimanche le 27 mai où toute la population est invitée.

### Si cette activité t'intéresse :

- ◇ tu n'auras qu'à t'inscrire!
- ◇ tu recevras une feuille à l'école vers la mi-avril. Remplis le coupon réponse et retourne-le à l'école.

Tu ne fréquentes pas l'École de la Pionnière mais tu habites Saint-Joachim? Tu es évidemment bienvenue!

Tu n'as qu'à téléphoner à la municipalité au (418) 827-3755.

Laisse ton nom et numéro de téléphone. Nous communiquerons avec toi.

***On vous attend en grand nombre!***

Marie-Claude Bourbeau, conseillère





## Déjeuner du Temps des Sucres

**Dimanche 22 avril 2012**  
à La Grande Ferme de Saint-Joachim  
(800, chemin du Cap-Tourmente)

Déjeuner du Temps des Sucres sous forme de buffet  
Cornets de tire de la Ferme du Bon Temps  
Animation avec une accordéoniste

**IMPORTANT:**

"Premier service" de 80 personnes maximum. **Arrivée à 9h00**

"Deuxième service" de 80 personnes maximum. **Arrivée à 11h30**

\*\*\*Tous les participants doivent avoir une carte

Adulte : 15 \$

Enfant 4 ans à 12 ans : 8\$

Enfant 3 ans et moins: Gratuit

Information: 418 827-4608 | [www.lagrandeferme.qc.ca](http://www.lagrandeferme.qc.ca)



Municipalité de Saint-Joachim



**Prévente  
spéciale pour les  
résidents de  
Saint-Joachim  
jusqu'au 8 avril.**

**Cartes en vente  
à la Municipalité  
de  
Saint-Joachim et  
à La Grande  
Ferme**

## « La Fête des semailles : Les Rogations à Saint-Joachim »

Le dimanche 27 mai 2012, La Grande Ferme de Saint-Joachim désire faire renaître une tradition autour des semailles, période très importante dans l'année pour les agriculteurs et les maraîchers. Ainsi, vous êtes tous et toutes invités à participer à la Fête des Semailles. Cette ancienne coutume religieuse, venue jadis de France, consistait en trois jours de jeûne, processions, bénédictions et prières afin de protéger les récoltes et d'obtenir des récoltes abondantes. Aussi, on demandait souvent aux enfants de semer les premières graines. Ces semences étaient lancées aux quatre points cardinaux.

*L'activité débutera à 11h15 par une marche animée de l'église jusqu'à La Grande Ferme. Les gens qui ne désirent pas marcher peuvent se présenter directement sur le site à 11h30. Nous allons procéder à la bénédiction des semences, allons semer des tournesols et aménager un jardin dans une section du champ. Un léger goûter à l'intérieur de la maison suivra l'activité.*



*Bienvenue à tous et apportez vos semences!*

## LE SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS

Par Lucie Racine et Bruno Guilbault, conseillers municipaux

### CAMP D'ÉTÉ INTER MUNICIPAL

La soirée d'inscription à Saint-Joachim se tiendra le 25 avril 2012 de 18:00 à 20:00

La programmation complète de la saison estivale 2012 sera disponible fin avril sur le site Internet de la Ville de Beaupré (<http://www.villedebeaupre.com>) ainsi que sur le site de la municipalité de Saint-Joachim. (<http://www.saintjoachim.qc.ca>)

Si vous désirez recevoir l'information par courriel, abonnez-vous à la liste d'envoi en sélectionnant l'onglet **ABONNEMENT** dans l'entête du site de la municipalité. Enfin, la programmation sera distribuée via l'école.

### PISCINE

La piscine municipale ouvrira ses portes en juin prochain. Afin de vous informer des plages horaires et de la date officielle d'ouverture, un communiqué suivra en début juin.

Prenez note que la surveillance est toujours assumée par des sauveteurs certifiés de la Croix-Rouge. L'accès à la piscine sera gratuit pour les résidents de Saint-Joachim.

## Les îlots déstructurés



### Les îlots déstructurés en zone agricole

Le 9 mars 2011, la Commission de la protection du territoire agricole du Québec rendait une décision positive suite à la demande à portée collective initiée par la MRC de la Côte-de-Beaupré. Cette demande visait à consolider des terrains en zone agricole de manière à permettre l'implantation de résidences à l'intérieur des limites établies.

La décision a donc pour effet de permettre, à quiconque possède des terrains compris à l'intérieur des limites des îlots déstructurés, de lotir, d'aliéner et d'utiliser à des fins résidentielles.

Il est important de mentionner qu'aucune demande supplémentaire n'est requise auprès de la CPTAQ lorsque le lotissement respecte les dimensions nécessaires.

Il est donc toujours nécessaire d'effectuer les demandes de permis requises auprès de la Municipalité avant d'entreprendre tous travaux.

Informez-vous auprès de la Municipalité pour connaître les zones concernées ainsi que les normes particulières.

Anick Patoine  
Responsable du Service de l'urbanisme

## Vous êtes intéressé(e) par un logement au H.L.M. de Saint-Joachim ?

### LOCATEUR :

Office municipal d'habitation de Saint-Joachim  
2, rue de la Noblesse, Saint-Joachim



### TERRITOIRE VISÉ :

- Saint-Joachim (toute personne ayant résidé à Saint-Joachim pendant 12 mois dans les 24 derniers mois précédant la demande);
- Autres municipalités (une 2e liste sera établie pour ceux qui ne répondent pas au critère précédent).

### CRITÈRES DE RECEVABILITÉ :

Remplir le formulaire de demande de logement à loyer modique et y joindre les pièces justificatives des revenus du ménage ainsi que le bail actuel.

Date d'échéance de cet affichage **le 31 mai 2012**. Après cette date les 2 listes des requérants seront établies ce qui nous permettra d'attribuer le(s) logement(s) selon la disponibilité.

Soyez assuré que ces dossiers demeureront confidentiels et que l'office n'exercera, dans l'attribution des logements, aucune discrimination contraire à la charte des droits et libertés de la personne.

Pour vous procurer le formulaire et pour tout autre renseignement contactez :

Sylvie Saillant, directrice  
Tél. 418 827-5822

## CLUB SOCIAL DU 3<sup>E</sup> ÂGE DES PIONNIERS DE SAINT-JOACHIM — VOYAGES PRINTEMPS, ÉTÉ 2012

Le comité voyage de l'Âge d'or de Saint-Joachim organise deux petits voyages ce printemps et cet été.

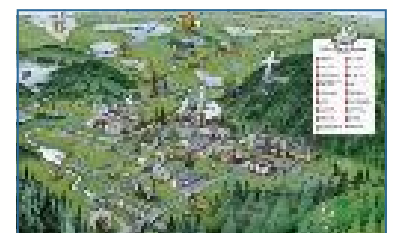
Le premier est le spectacle « **Le retour de nos Idoles** » au Colisée Pepsi, dimanche le **6 mai** en après-midi.

Coût : 165\$ par personne. Ce prix comprend le transport, un repas après le spectacle dans un restaurant de Québec et le billet de spectacle, niveau 100 ou parterre.



Le deuxième petit voyage d'une journée est la visite du village de Saint-Élie-de-Caxton, de son histoire, ses légendes et ses attraits.

Coût : 115\$ par personne. Ce prix comprend le transport en autocar de luxe, le dîner à l'auberge Le Baluchon et le souper dans la région, les activités au programme et le service d'un guide accompagnateur.



Si vous avez un intérêt pour ces activités ou pour plus d'information contactez une des personnes suivantes :

Marcel G. Tremblay,  
Anne-Marie Poulin,  
Micheline Blouin,

418-827-3362  
418-827-2005  
418-827-4690

Gisèle Duchesne,  
Alphonsine Dubeau,

418-827-4690  
418-827-2293

## FESTIVAL DE L'OIE DES NEIGES

Au cours des dernières années, on ne pouvait éviter le mot « *relance* » lors de nos discussions portant sur le festival. Aujourd'hui, avec certitude et fierté, on peut mentionner « *réussite et continuité* » du festival.

L'édition 2011 se résume ainsi:

- festival remis sur pied en offrant 4 jours d'activités variées et ce pour tous les groupes d'âges;
- activités nouvelles ajoutées à la programmation;
- réussite remarquable pour la relance du tournoi de golf;
- bilan financier se dévoilant très positif;
- population ayant démontré un vif intérêt en participant en grand nombre aux activités offertes.

L'année 2011 fut couronnée de succès à tous les niveaux.

Bravo à toute l'équipe, tous les bénévoles et sous-comités.

La réunion annuelle de la Corporation du Festival s'est tenue le 13 février dernier. Lors de cette rencontre, il y a eu présentation des états financiers de l'année 2011 et la formation du conseil d'administration 2012. Une autre excellente nouvelle, des nouveaux membres se sont ajoutés à l'équipe.

### Conseil d'administration 2012

Jocelyne Bolduc, Nancy Briand, Lawrence Cassista, Pierre Fortin, Michel Paquet,  
Johanne Paradis, Stéphane Paré, Lucie Racine, Serge Renaud, Nadine St-Hilaire

La programmation de la 19<sup>e</sup> édition est déjà amorcée; celle-ci sera à nouveau très colorée et sera publiée au cours de l'été.

### Tournoi de golf

Le tournoi de golf se tiendra le 25 mai 2012 au terrain de golf *Le Saint-Ferréol*.

Le coût est fixé à 120 \$ par personne.

Ce montant comprend le droit de jeu, la voiturette et le souper.

Pour le souper seulement: 25 \$.

Pour informations et inscriptions, communiquez avec Alain Pépin au (418) 827-8464, vous pouvez aussi télécharger le formulaire d'inscription via le site Internet de la municipalité (<http://www.saintjoachim.qc.ca>) ou à partir du site du festival (<http://www.festivaldeloiedesneiges.com>)

Lucie Racine, conseillère

